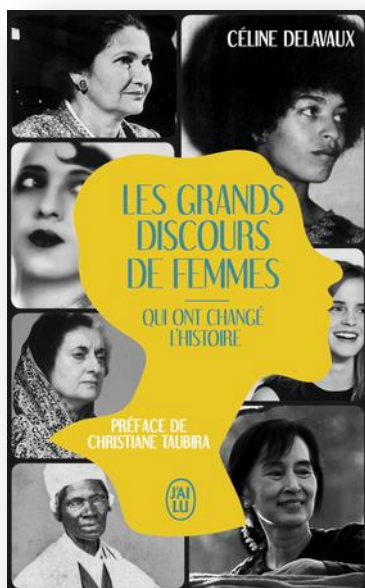




Les grands discours de femmes qui ont changé l'Histoire, **de Céline Delavaux**



- **Classe de 2nde**

Objet d'étude : La littérature d'idées et la presse du XIX^e siècle au XXI^e siècle

- **Classe de 1^{re} générale et technologique**

Objet d'étude : La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle

Parcours : Écrire et combattre pour l'égalité

Fiche pédagogique réalisée par Astrid Chauvineau,
agrégée de lettres modernes

7,50 euros

Collection : Documents



Le mot de la professeure

Sojourner Truth, Louise Michel, Joséphine Baker, Gisèle Halimi, Angela Davis : elles ont pris la parole pour faire avancer de grandes causes, dénoncer les injustices ou les pires erreurs de l'humanité. Leurs mots ont permis de déplacer des montagnes et continuent de résonner aujourd'hui.

Du XVI^e siècle à nos jours, de l'Europe aux États-Unis en passant par l'Argentine et l'Inde, cette anthologie rassemble les plus vibrants discours de ces femmes qui ont marqué l'histoire à jamais. Des mots puissants que l'on prend plaisir à (re)lire et à étudier dans leur contexte.

Problématique

Comment de grandes figures féminines ont-elles marqué l'histoire par leurs discours ?

FICHE ENSEIGNANT

I. Entrer dans l'œuvre

BIOGRAPHIE ET CONTEXTE

Ces femmes qui ont changé l'histoire

1) Travail de groupe. À l'aide des informations présentes dans l'anthologie et d'une recherche en ligne si nécessaire, vous présenterez oralement l'une de ces figures féminines :

Élisabeth I ^{re} d'Angleterre	Gisèle Halimi
Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt	Simone Veil
Sojourner Truth	Indira Gandhi
Louise Michel	Louise Weiss
Emmeline Pankhurst	Aung San Suu Kyi
Rosa Luxemburg	Hillary Clinton
Dolorès Ibárruri	Élisabeth Guigou
Eva Perón	Christiane Taubira
Eleanor Roosevelt	Angela Davis
Joséphine Baker	Naomi Wadler

Quelques éléments de correction :

Nom et dates de l'oratrice	Titre et date du discours	Contexte	Cible et objectif du discours
Élisabeth I ^{re} d'Angleterre (1533-1603)	Discours à ses troupes à Tilbury, le 9 août 1588	Au large des côtes françaises, une bataille éclate entre les flottes espagnole et anglaise. Les Espagnols attendent le soutien militaire du duc de Parme. Dans le port de Tilbury, la reine prononce ce discours, montée sur son cheval blanc.	La reine s'adresse à ses sujets, et notamment à ses soldats qu'elle exhorte à se battre vaillamment.
Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt (1762-1817)	Discours à la Société fraternelle des minimes, le 25 mars 1792	Ce discours est prononcé dans le contexte de la Révolution française, après la prise de la Bastille (été 1789) et la rédaction des premiers articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'inscrit dans le sillage de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791) d'Olympe de Gouges.	L'oratrice réclame non seulement le droit de vote pour les femmes, mais aussi le droit de s'organiser en corps armé.
Sojourner Truth (1797-1883)	Discours à la Convention des droits de la femme à Akron, Ohio (États-Unis), en 1851	Elizabeth Cady Stanton organise un rassemblement pour discuter du suffrage féminin. Elle fait venir Frederick Douglass, ancien esclave devenu une figure de l'abolitionnisme, qui a lui-même invité Sojourner Truth, une autre esclave affranchie.	L'oratrice s'adresse aux femmes et aux hommes réunis pour l'événement. Elle associe la lutte des esclaves à celle des femmes pour leur émancipation.
Louise Michel	Discours à la cour	Louise Michel est une figure	L'oratrice s'adresse à ses juges. Elle

(1830-1905)	d'assises de la Seine (France), le 22 juin 1883	révolutionnaire qui a pris part à la Commune de Paris (1871). Après avoir été condamnée à l'exil, elle revient en France en 1880. À la suite de la journée du 9 mars 1883 où elle mène une manifestation au nom des « sans-travail » lors de laquelle trois boulangeries sont pillées, elle est à nouveau emprisonnée.	se défend seule et transforme son banc d'accusée en tribune pour défendre son combat : une égalité sociale sans compromis.
Emmeline Pankhurst (1858-1928)	Discours à Hartford, Connecticut (États-Unis), le 13 novembre 1913	Invitée par l'association du droit de vote des femmes du Connecticut, Emmeline Pankhurst se rend aux États-Unis. À son arrivée, elle est arrêtée et placée en centre de rétention.	Devant cette assemblée de suffragettes américaines, l'oratrice vient témoigner de son combat et convaincre ses consœurs de poursuivre une lutte acharnée.
Rosa Luxemburg (1871-1919)	Discours devant le tribunal de Francfort (Allemagne), le 20 février 1914	Sur le banc des accusés, Rosa Luxemburg profite de cette liberté de parole pour expliquer le programme socialiste et défendre sa position antimilitariste.	Face à l'assemblée du tribunal qui la juge, l'oratrice se défend et justifie ses idées.
Dolorès Ibárruri (1895-1989)	Discours au ministère de l'Intérieur à Madrid (Espagne), le 19 juillet 1936	Alors que le général Franco lance une offensive à Madrid pour renverser le gouvernement de gauche, Dolorès Ibárruri prend la parole depuis le balcon du ministère de l'Intérieur.	L'oratrice s'adresse au peuple espagnol, hommes et femmes, qu'elle appelle à prendre les armes contre les « nationalistes », fascistes et monarchistes.
Eva Perón (1919-1952)	Discours à Buenos Aires (Argentine), le 23 septembre 1947	Après un coup d'État et avoir occupé plusieurs hautes fonctions au sein du gouvernement, Juan Domingo Perón est élu à la présidence de l'Argentine en 1946. Une popularité indissociable de celle de son épouse, présentée comme la « femme du peuple ».	Dans ce discours, l'oratrice célèbre l'adoption du droit de vote pour les femmes qu'elle vient d'obtenir de la part du gouvernement. Il s'agit aussi d'un discours de propagande en faveur de son mari.
Eleanor Roosevelt (1884-1962)	Discours à la Sorbonne, à Paris (France), le 23 septembre 1947	À la fin de l'année 1945, l'Organisation des Nations unies cherche à élaborer une charte qui servirait de code de conduite à l'ensemble des États membres. Ancienne première dame, Eleanor Roosevelt est convaincue de la nécessité d'une organisation internationale pour garantir la paix.	L'oratrice s'adresse à 2 000 personnes, en français, pour présenter le projet de la Commission des droits de l'homme à Paris et inviter les Européens à soutenir l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
Joséphine Baker (1906-1975)	Discours lors de la Marche pour l'emploi et la liberté à Washington D.C. (États-Unis), le 28 août 1963	Après une série d'attentats racistes menée par le Ku Klux Klan à l'été 1963, les défenseurs des droits civiques, dont Martin Luther King, organisent une Marche pour l'emploi et la liberté.	Au milieu de nombreuses personnalités venues soutenir une loi en faveur de l'égalité des droits civiques entre Noirs et Blancs, Joséphine Baker prononce un discours intimiste dans lequel elle revient sur les souvenirs douloureux de son enfance.
Gisèle Halimi (1927-2020)	Plaidoirie au tribunal de Bobigny (France), le 8 novembre	Alors que l'avortement est encore interdit par la loi de 1920, le tribunal de Bobigny juge cinq femmes impliquées dans une affaire d'avortement, dont Marie-Claire	Gisèle Halimi, avocate, accepte de défendre ces femmes. Elle va « s'adresser, par-dessus la tête des magistrats, à l'opinion publique tout

	1972	Chevalier qui a avorté à 16 ans après avoir été violée par un lycéen.	entière » (p. 136).
Simone Veil (1927-2017)	Discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 26 novembre 1974	Après les mouvements militants pour le droit des femmes, les événements de Mai 68 ou encore le procès de Bobigny, Simone Veil, alors ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, a la charge de proposer un projet de loi sur l'avortement.	Devant l'Assemblée nationale, l'oratrice présente le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, visant à dépénaliser l'avortement.
Indira Gandhi (1917-1984)	Discours à l'université des femmes d'Indraprastha, à New Delhi (Inde), le 23 novembre 1974	Élue Première ministre de l'Inde en 1966, se révélant autoritaire voire tyrannique au fil de ses mandats, Indira Gandhi a grandi en Europe et a étudié à l'université d'Oxford.	Dans ce discours adressé aux jeunes femmes de l'université, elle évoque la question de l'éducation des femmes. Il ne s'agit pas de revendiquer le droit des femmes à étudier, mais plutôt de l'envisager de manière stratégique, comme un outil essentiel à la métamorphose de l'Inde.
Louise Weiss (1893-1983)	Discours au Parlement européen à Strasbourg (France), le 17 juillet 1979	Louise Weiss, en tant que doyenne des députés européens, prend la parole lors de la séance inaugurale du Parlement européen, élu pour la première fois au suffrage universel.	S'adressant aux autres députés, l'oratrice évoque la nécessité et les bienfaits de la construction européenne.
Aung San Suu Kyi (1945-)	Discours à Rangoun (Birmanie), le 9 juillet 1990	Aung San Suu Kyi est la représentante de la Ligue nationale pour la démocratie birmane qui s'oppose à la junte militaire. Condamnée à passer une quinzaine d'années en résidence surveillée, elle n'a de cesse de combattre la dictature militaire.	Dans ce discours, l'oratrice évoque la lutte contre la corruption et fait preuve d'une foi inébranlable en la non-violence.
Hillary Rodham Clinton (1947-)	Discours à la 4 ^e conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Beijing (Chine), le 5 septembre 1995	Femme politique américaine, ancienne première dame puis candidate à la présidentielle de 2016, Hillary Rodham Clinton se présente comme une défenseuse des droits des femmes et des enfants à travers le monde.	L'oratrice profite de ce discours d'ouverture et de remerciement pour faire passer un certain nombre de messages, notamment quant au manque de respect de certaines libertés fondamentales de la part de ses hôtes.
Élisabeth Guigou (1946-)	Discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 15 décembre 1998	Ministre de la Justice, Élisabeth Guigou a été missionnée par le Premier ministre, Lionel Jospin, pour faire de la participation des femmes à la vie politique, civile, économique, sociale et culturelle une priorité.	L'oratrice présente son projet de loi à l'Assemblée nationale : pour elle, la parité est une nécessité dans la représentation et l'administration des nations.
Christiane Taubira (1952-)	Discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 29 janvier 2013	En 2012, le président de la République François Hollande tient sa promesse de campagne et confie le « projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe » à la ministre de la Justice, Christiane Taubira.	Dans un contexte politique et social très passionné autour de cette question, Christiane Taubira monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre son projet de loi.
Angela Davis	Discours lors de la	Le 21 janvier 2017, au lendemain de	Icône révolutionnaire, Angela Davis

(1944-)	Marche des femmes à Washington D.C. (États-Unis), le 21 janvier 2017	l'investiture de Donald Trump, des opposants se mobilisent pour manifester. À Washington, des associations féministes et de défense des droits humains organisent une marche.	revendique un féminisme « inclusif et intersectionnel » qui conjugue la défense du droit des femmes avec celle de toutes les minorités, ainsi que la lutte contre les inégalités sociales, contre l'oppression capitaliste, la répression policière, etc.
Naomi Wadler (2006-)	Discours lors de la Marche pour nos vies à Washington D.C. (États-Unis), le 24 mars 2018	Le deuxième amendement de la Constitution des États-Unis implique, pour le citoyen, le droit de porter des armes. Dans ce contexte, les armes font plus de 30 000 morts par an et provoquent une succession de faits divers tragiques, notamment dans les écoles. Après un drame survenu dans son collège, Naomi Wadler organise avec l'un de ses camarades une marche pour protester contre la violence à l'œuvre dans les écoles américaines.	Dix jours après la Marche, Naomi Wadler est invitée pour parler à la tribune, devant la Maison-Blanche, à Washington.

2) Qui a prononcé ces paroles ? Retrouvez à quelle autrice correspondent les citations suivantes :

« Citoyennes, [...] Armons-nous ; nous en avons le droit par la nature et même par la loi ; montrons aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertu, ni en courage [...]. »	●	●	Élisabeth I ^{re} d'Angleterre, discours à ses troupes à Tilbury, le 9 août 1588.
« Si la première femme que Dieu ait jamais créée a été suffisamment forte pour mettre le monde sens dessus dessous toute seule, alors toutes ces femmes ici ensemble devraient être capables de le renverser et de le remettre à l'endroit ! »	●	●	Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, discours à la Société fraternelle des minimes, le 25 mars 1792.
« [A]ujourd'hui, victorieuses, nous nous dressons conscientes et émancipées, fortifiées et avec une foi accrue en nos propres forces. »	●	●	Sojourner Truth, discours à la Convention des droits de la femme à Akron, Ohio (États-Unis), en 1851.
« Je sais bien que j'ai le corps d'une femme faible et fragile ; mais j'ai le cœur et les tripes d'un roi [...]. »	●	●	Louise Michel, discours à la cour d'assises de la Seine (France), le 22 juin 1883.
« Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux. »	●	●	Emmeline Pankhurst, discours à Hartford, Connecticut (États-Unis), le 13 novembre 1913.
« Il semblerait qu'ils ne savent pas bien ce que sont les femmes. Les femmes sont très lentes à s'éveiller, mais une fois qu'elles sont éveillées, une fois qu'elles sont déterminées, rien sur terre ni au ciel ne peut les arrêter. »	●	●	Rosa Luxemburg, discours devant le tribunal de Francfort (Allemagne), le 20 février 1914.
« Ils étaient fous parce que je disais la vérité. Et la vérité, c'est que la seule chose que je voulais, c'était une tasse de café. Mais cette tasse de café, je voulais la boire là où j'en avais envie. »	●	●	Eva Perón, discours à Buenos Aires (Argentine), le 23 septembre 1947.
« Les fascistes ne passeront pas ! <i>No pasarán !</i> »	●	●	Eleanor Roosevelt, discours à la Sorbonne, à Paris (France), le 23 septembre 1947.
« Selon la conception du procureur, c'est l'armée qui fait la guerre ; selon notre conception, c'est le peuple tout entier. C'est à lui de décider de la guerre et de la paix. »	●	●	Joséphine Baker, discours lors de la Marche pour l'emploi et la liberté à Washington D.C. (États-Unis), le 28 août 1963.
« Les droits fondamentaux de l'homme sont simples et faciles à comprendre : liberté de parole ; liberté de la presse ; liberté de conscience et du culte ; droit d'assemblée et de pétition ; droit d'être en sûreté chez soi, et à l'abri des perquisitions et des saisies déraisonnables, d'arrestations et de sanctions arbitraires. »	●	●	Dolorès Ibárruri, discours au ministère de l'Intérieur à Madrid (Espagne), le 19 juillet 1936.
« L'acte de procréation est l'acte de liberté	●	●	Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de

par excellence. La liberté entre toutes les libertés, la plus fondamentale, la plus intime de nos libertés. Et personne, comprenez-moi, Messieurs, personne n'a jamais pu obliger une femme à donner la vie quand elle a décidé de ne pas le faire. »			Bobigny (France), le 8 novembre 1972.
« Suréquipée, notre planète tourne, engagée dans une troisième guerre, larvée ici, féroce là, insidieusement polymorphe. »	•	•	Simone Veil, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 26 novembre 1974.
« [L]'une des plus grandes responsabilités des femmes éduquées aujourd'hui est de parvenir à opérer une synthèse entre, d'une part, les valeurs intemporelles de nos traditions anciennes et, d'autre part, ce que la modernité peut avoir de bénéfique et de précieux. »	•	•	Indira Gandhi, discours à l'université des femmes d'Indraprastha, à New Delhi (Inde), le 23 novembre 1974.
« [A]ussi longtemps que les femmes seront moins valorisées, moins nourries, nourries en dernier, exploitées au travail, sous-payées, non scolarisées et soumises à la violence hors de leur maison ou à l'intérieur, alors le potentiel de la famille humaine à créer un monde en paix et prospère ne pourra s'exercer. »	•	•	Louise Weiss, discours au Parlement européen à Strasbourg (France), le 17 juillet 1979.
« Mais nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les 300 000 avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, qui bafouent nos lois et qui humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. »	•	•	Aung San Suu Kyi, discours à Rangoun (Birmanie), le 9 juillet 1990.
« Nous disons que le mariage ouvert aux couples de même sexe illustre bien la devise de la République. Il illustre la liberté de se choisir, la liberté de décider de vivre ensemble. »	•	•	Hillary Rodham Clinton, discours de la 4 ^e conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Beijing (Chine), le 5 septembre 1995.
« La révolution par excellence est celle de l'esprit [...]. »	•	•	Élisabeth Guigou, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 15 décembre 1998.
« Ceci est une marche de femmes et cette Marche des femmes représente la promesse d'[...]un féminisme inclusif et intersectionnel qui nous exhorte toutes et tous à rejoindre la résistance au racisme, à l'islamophobie, à l'antisémitisme, à la misogynie, à l'exploitation capitaliste. »	•	•	Christiane Taubira, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 29 janvier 2013.
« Je représente les femmes afro-américaines qui sont victimes de la violence armée. Celles que l'on envisage comme de simples statistiques plutôt que comme des filles belles, dynamiques et pleines de potentiel. »	•	•	Angela Davis, discours lors de la Marche des femmes à Washington D.C. (États-Unis), le 21 janvier 2017.
« Instrument de l'égalité, la parité est en même temps un objectif dont il convient de	•	•	Naomi Wadler, discours lors de la Marche pour nos vies à Washington

se rapprocher soit en obligeant, soit en incitant. »		D.C. (États-Unis), le 24 mars 2018.
II. Comprendre l'œuvre		

L'art oratoire et les grandes étapes des discours

1) Complétez le tableau suivant en relevant les formules d'adresse à l'auditoire dans les discours cités ci-dessous.

Nom de l'oratrice et titre du discours	Formules d'adresse à l'auditoire
Élisabeth I ^{re} d'Angleterre, discours à ses troupes à Tilbury, le 9 août 1588.	« Mon peuple bien-aimé » (p. 12)
Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, discours à la Société fraternelle des minimes, le 25 mars 1792.	« Citoyennes » (p. 22)
Sojourner Truth, discours à la Convention des droits de la femme à Akron, Ohio (États-Unis), en 1851.	« Bon, les enfants » (p. 35)
Dolorès Ibárruri, discours au ministère de l'Intérieur à Madrid (Espagne), le 19 juillet 1936.	« Ouvriers ! Paysans ! Anti-fascistes ! Espagnols patriotes ! » (p. 85)
Joséphine Baker, discours lors de la Marche pour l'emploi et la liberté à Washington D.C. (États-Unis), le 28 août 1963.	« Chers amis, chère famille » (p. 125)
Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de Bobigny (France), le 8 novembre 1972.	« Monsieur le président,/ Messieurs du tribunal » (p. 137)
Simone Veil, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 26 novembre 1974.	« Monsieur le président, mesdames, messieurs » (p. 155)
Élisabeth Guigou, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 15 décembre 1998.	« Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés » (p. 233)

2) Comparez ces différentes formules. Que remarquez-vous ?

On peut observer que certains discours s'adressent à un groupe de personnes très précis, définies par leur genre, leur statut social, leur origine géographique, ou encore leur engagement politique. C'est le cas, par exemple, du discours d'Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt (« Citoyennes », p. 22), ou de celui de Dolorès Ibárruri (« Ouvriers ! Paysans ! Anti-fascistes ! Espagnols patriotes ! », p. 85).

Le discours peut avoir une apparence d'adresse privée, comme celui de Joséphine Baker (« Chers amis, chère famille », p. 125), et informelle comme dans celui de Sojourner Truth (« Bon, les enfants », p. 35), ou au contraire être prononcé dans un contexte très protocolaire, comme c'est le cas pour Simone Veil et Élisabeth Guigou qui débentent quasiment par la même formule de circonstance.

Ces adresses donnent des indices sur la volonté de celles qui les prononcent. Ainsi, on peut voir qu'Élisabeth I^{re} d'Angleterre essaie de prendre ses sujets par les sentiments (« Mon peuple bien-aimé », p. 12), tandis qu'on peut imaginer une certaine ironie de la part de Gisèle Halimi lorsqu'elle s'adresse à une assemblée d'hommes (« Monsieur le président,/ Messieurs du tribunal », p. 137) pour juger de la liberté des femmes à disposer ou non de leur corps (une situation déséquilibrée qu'elle évoquera dans sa plaidoirie).

3) Relisez les premières lignes du discours d'Indira Gandhi (p. 170-171). Par quoi débute-t-elle ? À votre avis, quel est l'effet recherché ?

Indira Gandhi commence son discours en évoquant un ancien proverbe sanscrit qui dit que « la femme, c'est la maison, et la maison, la base de la société » (p. 170). Cette mention est un choix efficace pour démarrer sa prise de parole, car il s'agit d'une expression très imagée qui frappe et capte l'attention de l'auditoire. De plus, il s'agit d'une référence flatteuse qu'elle partage avec les jeunes femmes indiennes qui l'écoutent, ce qui peut favoriser une forme de connivence avec son public.

4) Parcourez la première partie du discours d'Élisabeth Guigou (p. 233 à 235). Quelle est la figure de style qui domine dans ce passage ? En quoi est-ce un choix efficace ?

Dans la première partie de son discours sur la parité, Élisabeth Guigou utilise la figure de l'anaphore, qui consiste à répéter un ou plusieurs mots, identiques ou presque, en début de phrase. Elle l'emploie à sept reprises : « Je ne puis m'empêcher de penser à toutes celles qui se sont battues », « Je pense d'abord à Olympe de Gouges », « Je pense à ces citoyennes qui ont fait la Révolution française », « Je pense à ces hommes qui ont épousé le combat pour l'égalité des femmes », « Je pense au député girondin Guyomar », « Je pense à Louise Michel », « Je pense aux héroïnes de la Résistance ».

Dans le cas présent, l'anaphore permet à Élisabeth Guigou de faire appel à la connaissance historique de son auditoire en rappelant la place des femmes dans les combats de l'histoire de la France et de mieux argumenter en faveur d'une plus grande parité dans la classe politique. L'anaphore donne une structure à son propos.

5) Quelle est la figure de style utilisée dans cette formule présente dans le discours d'Eleanor Roosevelt : « La charte des Nations unies est le flambeau qui éclaire la voie conduisant à la réalisation des droits et des libertés fondamentales de l'homme sur un front universel » (p. 115) ? Comment la comprenez-vous ?

Il s'agit ici d'une métaphore. Cette figure de style établit une équivalence entre « la charte des Nations unies » et un « flambeau », sans outil explicite de comparaison. Cette formule renvoie à une image bien connue (on pourra citer l'exemple des philosophes du XVIII^e siècle ou encore de Victor Hugo) et très valorisante, le lien d'analogie reposant en général sur l'idée d'une conscience éveillée et d'un guide à suivre. Dans le contexte du discours, on comprend donc que cette charte des Nations unies devra être un modèle, un idéal pour l'ensemble des États membres, et indiquer la voie de la paix pour l'avenir des peuples.

6) Lisez à voix haute le discours de Dolorès Ibárruri (p. 85-87). Qu'implique la ponctuation dans la manière de prononcer ce texte ?

Dans ce discours, on observe l'omniprésence d'une ponctuation forte avec l'usage du point d'exclamation. On peut relever, par exemple, aux pages 85-86 : « Mais ils ne passeront pas ! », « Jeunes gens, préparez-vous au combat ! », « Que personne n'hésite ! ». L'oratrice ou l'orateur qui prononce ce discours est obligé de mettre le ton, d'adopter une voix forte et d'interpeller son auditoire.

LECTURES ANALYTIQUES

Lecture analytique n° 1

Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de Bobigny (France), le 8 novembre 1972

De « Monsieur le président » (p. 137)

à « Très peu, j'en ai peur. » (p. 140)

I. Une cause personnelle et universelle à plaider (l. 1 à 17)

1) Relevez tous les éléments de ce discours qui montrent combien Gisèle Halimi se sent liée à la cause qu'elle défend.

« Plénitude » (l. 3), « parfait accord » (l. 4), ou encore « solidarité fondamentale » (l. 8-9) : voici les termes explicites employés par l'avocate en préambule pour exprimer à quel point elle épouse la cause qu'elle défend et vit ce procès comme un enjeu à la fois professionnel et personnel. On note la large place laissée à la première personne du singulier et à l'expression de soi : « Je ressens » (l. 3 et 7), « mon métier » (l. 4), « ma condition de femme » (l. 5-6), « je m'identifie précisément et totalement » (l. 10-11). Enfin, on peut relever le rythme ternaire, l'anaphore et les déterminants possessifs employés dans ces trois phrases emblématiques : « Elles sont ma famille. Elles sont mon combat. Elles sont ma pratique quotidienne » (l. 16-17).

2) En quoi peut-on dire que le procès dépasse le cas des quatre femmes présentes sur le banc des accusés ?

Tout d'abord, par la mention de son cas personnel, on peut dire que Gisèle Halimi introduit d'emblée un changement de perspective : il ne s'agit plus seulement de juger « ces quatre femmes » (l. 9) ou « Mme Chevalier et [...] ces trois femmes présentes à l'audience » (l. 12-13), mais de considérer la « condition de femme » (l. 6). Dans ce procès pourtant à huis clos, l'avocate parvient dès son introduction à faire entendre la voix des autres femmes : « et avec les autres » (l. 9), « avec ces femmes qui manifestent dans la rue, avec ces millions de femmes françaises et autres » (l. 13-15).

II. Cette « oppression qui frappe les femmes » (l. 17 à 79)

1) D'après Gisèle Halimi, que révèlent les procès pour avortement ?

Pour l'avocate, les procès pour avortement révèlent de graves inégalités sociales : « C'est toujours la même classe, celle des femmes pauvres, vulnérables économiquement et socialement, cette classe des sans-argent et des sans-relations qui est frappée » (l. 24-27). D'expérience, elle affirme n'avoir jamais vu passer les classes moyennes et supérieures dans les tribunaux : « Je n'ai encore jamais plaidé pour la femme d'un haut commis de l'État, ou

pour la femme d'un médecin célèbre, ou d'un grand avocat, ou d'un P.-D.G. de société, ou pour la maîtresse de ces mêmes messieurs » (l. 31-35).

2) Quels sont les exemples que l'avocate utilise pour étayer et illustrer son propos ?

Tout d'abord, Gisèle Halimi évoque des lignes 50 à 61 les résultats accablants d'un « sondage très simple » (l. 43) effectué sur cent condamnés.

L'avocate fait aussi référence au « manifeste des 343 » à la ligne 64. Il s'agit d'une pétition parue dans *Le Nouvel Observateur* le 5 avril 1971, appelant à la légalisation de l'avortement en France, en raison notamment des risques médicaux provoqués par la clandestinité dans laquelle il est pratiqué. De nombreuses personnalités féminines, dont Gisèle Halimi elle-même (« J'en suis une moi-même », l. 66), la philosophe « Simone de Beauvoir » (l. 72-73) qui l'a rédigée, l'écrivaine « François Sagan » (l. 73) ou encore des actrices très en vue comme « Delphine Seyrig » (l. 73), « Jeanne Moreau, Catherine Deneuve » (l. 74-75) sont signataires et affirment avoir eu recours à l'avortement, s'exposant à des poursuites pénales. Gisèle Halimi dénonce ainsi une justice à deux vitesses, qui épargne les personnalités connues mais s'attaque aux plus démunies, à travers des interrogations rhétoriques : « Les a-t-on seulement inculpées ? Nous a-t-on seulement interrogées ? » (l. 71-72). Elle ironise en détournant un article consacré à Catherine Deneuve et le parodie en « la plus jolie avortée du cinéma français » (l. 79) pour montrer que le glamour qui entoure les actrices ne doit pas masquer une réalité qui concerne toutes les femmes : le droit à l'avortement.

III. La responsabilité de l'État pointée du doigt (l. 81 à 97)

1) Par quels moyens grammaticaux et syntaxiques Gisèle Halimi dénie-t-elle toute responsabilité individuelle à Marie-Claire Chevalier ?

On peut observer que l'oratrice utilise une construction passive (« s'est retrouvée enceinte », l. 81) pour montrer à quel point Marie-Claire est la première victime de sa situation (rappelons qu'il est question d'un viol) et qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une grossesse choisie. De la même façon, on note que l'avocate manie habilement la langue et use du subjonctif passé à valeur d'irréel pour récuser toute condamnation : « pour que Marie-Claire [...] puisse être poursuivie pour délit d'avortement, il eût fallu prouver qu'elle avait tous les moyens de savoir comment ne pas être enceinte » (l. 80-84).

2) Quel est le problème plus général posé par l'avocate dans ce passage ?

« Savoir comment ne pas être enceinte », « les moyens de prévoir » (l. 84-85) : Gisèle Halimi aborde clairement le manque d'éducation sexuelle. Elle place au centre du débat sur l'avortement cette absence d'éducation sexuelle et de prévention qui sont, de son point de vue, des facteurs qui pourraient limiter le nombre de grossesses non désirées : « Ce que je voudrais savoir, c'est combien de Marie-Claire en France ont appris qu'elles avaient un corps, comment il était fait, ses limites, ses possibilités, ses pièges, le plaisir qu'elles pouvaient en prendre et donner ? » (l. 90 à 95). Elle ménage son effet de suspens avant de

répondre à cette question rhétorique par une formule sans appel : « Très peu, j'en ai peur » (l. 97).

Lecture analytique n° 2

Christiane Taubira, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France),
le 29 janvier 2013

De « Oui, c'est bien ce mariage que nous ouvrons » (p. 251)
à « la nuit longue ». » (p. 253)

I. La « liberté de se choisir, la liberté de vivre ensemble » (l. 1 à 28)

1) Comment Christiane Taubira met-elle en valeur le fait que les couples homosexuels sont victimes d'une injustice concernant le mariage ?

Tout d'abord, Christiane Taubira montre le manque de fondement du raisonnement adverse lorsqu'elle demande « pourquoi » (l. 3) le mariage est actuellement refusé aux personnes de même sexe. À l'aide d'une longue énumération, elle met l'accent sur l'amour de ces couples qui ne peuvent accéder aux « mêmes droits qu'[...]un autre couple aussi stable qui a choisi de construire sa vie » (l. 7-9) à travers le mariage : « deux personnes qui se sont rencontrées, qui se sont aimées, qui ont vieilli ensemble » (l. 3-5). Enfin, elle affirme que le mariage homosexuel ne « va [rien] enlever aux couples hétérosexuels » (l. 10-11) et qualifie donc « d'égoïs[t]e » (l. 15) l'attitude qui consiste à s'y opposer.

2) D'après l'oratrice, quel est le rôle de l'État dans ce projet de loi ?

Selon Christiane Taubira, il est intolérable qu'une « institution de la République » (l. 16) soit « réservée à une catégorie de citoyens » (l. 17). Pour elle, la défense du mariage homosexuel est une preuve de « liberté » (l. 21, deux occurrences), d'« égalité » (l. 23) et de « fraternité » (l. 26), trois valeurs présentes dans la devise de la République française : « liberté, égalité, fraternité ».

Elle conclut en disant que refuser d'inscrire le mariage entre personnes de même sexe dans la Constitution, c'est tolérer « des discriminations d'État » (l. 28) au nom d'une « différence » (l. 27), en l'occurrence d'orientation sexuelle.

II. Le regard tourné vers les enfants et les générations futures (l. 29 à 43)

1) En quoi le projet de loi présenté par Christiane Taubira est-il important pour les enfants issus de couples homosexuels ?

Christiane Taubira insiste sur la nécessité de « protége[r] » (l. 31) les droits des enfants issus de couples homosexuels ainsi que ceux de leurs parents, notamment au nom de l'égalité, comme le montre la répétition de l'adjectif « même » : « les couples homosexuels pourront adopter dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels, selon les mêmes procédures » (l. 33-35). Elle reproche aux détracteurs de la loi de « refuse[r] de voir » (l. 32) ces enfants qui souffrent d'un manque de protection juridique.

2) Dans quel but l'oratrice fait-elle référence aux générations futures ?

Aux lignes 39 et 40, Christiane Taubira fait référence aux « enfants » et aux « petits-enfants » de son auditoire pour montrer qu'aux yeux des nouvelles générations cette ouverture du mariage aux couples de même sexe sera une évidence (« [ils] les incluent déjà et les incluront de plus en plus », l. 40-41). Prendre ainsi à partie les membres de l'Assemblée nationale est un choix audacieux et efficace. L'oratrice insiste sur la responsabilité historique qui pèse sur les épaules de ceux qui vont voter la loi en brandissant l'argument de la honte pour ceux qui s'y opposeraient : « Et vous serez bien mal à l'aise lorsque, par curiosité, ils liront les comptes rendus de nos débats ! » (l. 41-43).

III. La fierté de lutter contre l'inégalité (l. 44 à 69)

1) À quoi peut-on affirmer que Christiane Taubira fait place à l'émotion dans ce passage ?

On note dans ce passage une vibrante intensité. Christiane Taubira emploie une construction emphatique pour mettre en valeur le tournant historique que constitue ce projet de loi et répète l'adverbe « enfin » à deux reprises, notamment dans une formule exclamative qui traduit son enthousiasme et son soulagement : « Enfin, le mariage devient une institution universelle ! » (l. 47-48)

Elle prend à nouveau à partie les détracteurs du projet et les attaque à coups d'anaphores pour mettre en valeur leur entêtement et leur aveuglement : « Vous pouvez continuer à refuser de voir, à refuser de regarder autour de vous, à refuser de tolérer la présence » (l. 49-51). Cette fois encore, elle interpelle l'auditoire dans sa propre intimité, le met face à sa propre expérience : « y compris, peut-être, dans vos familles » (l. 51-52).

2) Comment Christiane Taubira conclut-elle son discours ?

Le passage s'achève sur le sentiment de fierté de Christiane Taubira, évoqué à deux reprises : « Nous, nous sommes fiers de ce que nous faisons » (l. 56-57), « Nous en sommes si fiers » (l. 57). Pour couronner cette émotion et cette intensité grandissante au fil de son discours, elle décide, dans une forme d'envolée lyrique, de conclure en citant un poème de Léon-Gontran Damas, « Grand comme un besoin de changer d'air », extrait de *Névralgies* (1964). Le voici dans son intégralité (nous mettons en gras les vers cités par Christiane Taubira) :

Grand comme un besoin de changer d'air
pour le plaisir d'en finir avec un dilemme
au surcroît double

être ou pas
être ou paraître
tout à la fois hier
et aujourd'hui
ce jour d'hui déjà demain

Beau comme
comme une rose

**dont la Tour Eiffel assiégée à l'aube
voit s'épanouir enfin les pétales**
dans le flonflon d'un 14 juillet de Roi
à guillotiner ou encore à pendre
au carrefour de la République
toujours à naître

**Fort comme l'accent aigu d'un appel
dans la nuit longue**
et longue
lâché le mot
un signe

On peut trouver plusieurs explications à ce clin d'œil littéraire : Léon-Gontran Damas (1912-1978) est un poète guyanais (comme l'oratrice), membre du mouvement de la négritude aux côtés de Senghor et de Césaire. Dans son poème, celui qui a combattu l'exclusion, la discrimination et lutté pour l'égalité appelle à renverser les stéréotypes.

Pour aller plus loin

On pourra proposer aux élèves un travail sur la dimension orale de ce discours en s'appuyant sur sa captation en direct : <https://www.youtube.com/watch?v=nV-1gziCRwE>

LANGUE

Analysez grammaticalement cette phrase : « Ce mariage, qui a été une institution d'exclusion, va enfin devenir, par l'inclusion des couples de même sexe, une institution universelle. » (l. 44-47)

Cette phrase complexe est composée d'un groupe nominal avec une tournure démonstrative : « Ce mariage », complété par une subordonnée relative : « qui a été une institution d'exclusion », sujet d'une construction verbale pour exprimer le futur : « va enfin devenir une institution universelle », qui elle-même est complétée par un groupe prépositionnel : « par l'inclusion des couples de même sexe ».

ENTRAÎNEMENT AU BACCALAURÉAT

Contraction de texte et essai (séries technologiques)

Vous ferez la contraction du discours de Naomi Wadler en entier (p. 271-272).

Puis vous répondrez au sujet d'essai suivant : « Il existe une planète des femmes [...] : celle fondée sur l'égalité », affirme Christiane Taubira dans sa préface (p. 7-9). À la lecture de cette anthologie, en quoi peut-on dire que cette affirmation est vraie ?

Quelques pistes en vue de la correction :

Pour la contraction de texte, on attendra des élèves qu'ils rappellent le contexte qui entoure ce discours, qu'ils aient relevé le rôle de porte-voix des invisibles que se donne Naomi Wadler, et enfin qu'ils soient attentifs aux éléments qu'elle dénonce : les inégalités sexuelles et raciales, la violence des armes et le rôle de la classe politique.

Pour l'essai, on pourra répondre à cette question de la manière suivante :

I. Des femmes qui combattent pour l'égalité

Égalité entre les femmes et les hommes, égalité entre Blancs et Noirs, égalité sociale : on pourra rappeler dans cette première partie les différents sujets de luttes présentés dans cette anthologie.

II. Des luttes universelles

Dans un deuxième temps, on pourra affirmer que cette anthologie nous montre que le combat contre l'inégalité dépasse les nations et les époques. Pour cela, on montrera comment certains discours se répondent et s'appuient sur un panthéon commun de figures féminines.

Commentaire (séries technologiques et générale)

Vous ferez le commentaire du discours de Sojourner Truth en entier (p. 35-36).

Quelques pistes en vue de la correction :

I. Un exorde décoiffant (l. 1 à 6)

Dans cette première partie, on observera le choix du vocabulaire employé par Sojourner Truth afin de capter l'attention et de construire une relation de proximité avec son auditoire.

II. Une célèbre anaphore (I. 7 à 25)

Dans cette deuxième partie, on analysera l'anaphore du célèbre « Et ne suis-je pas une femme ? », en mettant en lumière la rhétorique de l'oratrice. Le rôle de la modalité interrogative et de la ponctuation forte sera évoqué.

III. Du droit des femmes au « droit des nègres » (I. 26 à 33)

À travers cette troisième partie, on étudiera la réponse de l'oratrice à ceux qui défendent les inégalités de sexes et de races au nom de l'« intellect ».

IV. Une conclusion sans appel : la puissance des femmes (I. 34 à 50)

Pour finir, on examinera comment l'oratrice balaie d'un revers de main l'argument religieux et revendique l'égalité des femmes et des hommes au nom de la puissance féminine.

Dissertation (série générale)

En vous appuyant sur les textes de cette anthologie, vous répondrez à la question suivante : sur quoi repose l'efficacité des discours pour combattre les inégalités ?

Quelques pistes en vue de la correction :

I. Une adresse directe et ciblée

Dans un premier temps, on pourra évoquer les différentes configurations dans lesquelles les discours de l'anthologie sont prononcés pour mettre en valeur le fait qu'à chaque fois la cible est identifiée, rappelée et même interpellée au début puis au cours du discours.

II. Des moyens rhétoriques efficaces

Dans un deuxième temps, on évoquera différents procédés rhétoriques qui rendent particulièrement efficaces les discours produits : anaphores, métaphores, etc., en frappant l'esprit du destinataire. De la même façon, on pourra observer comment certains discours visent à convaincre (s'adresser à l'intellect) alors que d'autres tendent à persuader (provoquer des émotions) afin de mieux faire changer d'avis l'auditoire.

III. Un message explicite et incarné pour l'auditoire

Pour finir, on pourra prendre différents exemples pour montrer que la dimension orale voire théâtrale de certains discours, le charisme des oratrices, a permis dans de nombreux cas de provoquer l'adhésion du public et donc de donner un large crédit aux idées défendues.

III. S'appropriier l'œuvre

Quelques œuvres pour aller plus loin : l'éloquence

Discours

Chimamanda Ngozi Adichie, *Nous sommes tous des féministes*, Folio, 2023

Théâtre

Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, Flammarion, collection « Libro », 2018

Documentaire

- *À voix haute : la force de la parole* (2016)
De Ladj Ly, Stéphane de Freitas

Cinéma

- *Le Discours d'un roi* (2010)
De Tom Hooper
Avec Colin Firth, Helena Bonham Carter, Derek Jacobi

<p style="text-align: center;">FICHE ÉLÈVE I. Entrer dans l'œuvre</p>

BIOGRAPHIE ET CONTEXTE

Ces femmes qui ont changé l'histoire

1) Travail de groupe. À l'aide des informations présentes dans l'anthologie et d'une recherche en ligne si nécessaire, vous présenterez oralement l'une de ces figures féminines :

Élisabeth I^{re} d'Angleterre

Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt

Sojourner Truth

Louise Michel

Emmeline Pankhurst

Rosa Luxemburg

Dolorès Ibárruri

Eva Perón

Eleanor Roosevelt

Joséphine Baker

Gisèle Halimi

Simone Veil

Indira Gandhi

Louise Weiss

Aung San Suu Kyi

Hillary Clinton

Élisabeth Guigou

Christiane Taubira

Angela Davis

Naomi Wadler

2) Qui a prononcé ces paroles ? Retrouvez à quelle autrice correspondent les citations suivantes :

« Citoyennes, [...] Armons-nous ; nous en avons le droit par la nature et même par la loi ; montrons aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertu, ni en courage [...]. »	●	●	Élisabeth I ^{re} d'Angleterre, discours à ses troupes à Tilbury, le 9 août 1588.
« Si la première femme que Dieu ait jamais créée a été suffisamment forte pour mettre le monde sens dessus dessous toute seule, alors toutes ces femmes ici ensemble devraient être capables de le renverser et de le remettre à l'endroit ! »	●	●	Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, discours à la Société fraternelle des minimes, le 25 mars 1792.
« [A]ujourd'hui, victorieuses, nous nous dressons conscientes et émancipées, fortifiées et avec une foi accrue en nos propres forces. »	●	●	Sojourner Truth, discours à la Convention des droits de la femme à Akron, Ohio (États-Unis), en 1851.
« Je sais bien que j'ai le corps d'une femme faible et fragile ; mais j'ai le cœur et les tripes d'un roi [...]. »	●	●	Louise Michel, discours à la cour d'assises de la Seine (France), le 22 juin 1883.
« Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux. »	●	●	Emmeline Pankhurst, discours à Hartford, Connecticut (États-Unis), le 13 novembre 1913.
« Il semblerait qu'ils ne savent pas bien ce que sont les femmes. Les femmes sont très lentes à s'éveiller, mais une fois qu'elles sont éveillées, une fois qu'elles sont déterminées, rien sur terre ni au ciel ne peut les arrêter. »	●	●	Rosa Luxemburg, discours devant le tribunal de Francfort (Allemagne), le 20 février 1914.
« Ils étaient fous parce que je disais la vérité. Et la vérité, c'est que la seule chose que je voulais, c'était une tasse de café. Mais cette tasse de café, je voulais la boire là où j'en avais envie. »	●	●	Eva Perón, discours à Buenos Aires (Argentine), le 23 septembre 1947.
« Les fascistes ne passeront pas ! <i>No pasarán !</i> »	●	●	Eleanor Roosevelt, discours à la Sorbonne, à Paris (France), le 23 septembre 1947.
« Selon la conception du procureur, c'est l'armée qui fait la guerre ; selon notre conception, c'est le peuple tout entier. C'est à lui de décider de la guerre et de la paix. »	●	●	Joséphine Baker, discours lors de la Marche pour l'emploi et la liberté à Washington D.C. (États-Unis), le 28 août 1963.
« Les droits fondamentaux de l'homme sont simples et faciles à comprendre : liberté de parole ; liberté de la presse ; liberté de conscience et du culte ; droit d'assemblée et de pétition ; droit d'être en sûreté chez soi, et à l'abri des perquisitions et des saisies déraisonnables, d'arrestations et de sanctions arbitraires. »	●	●	Dolorès Ibárruri, discours au ministère de l'Intérieur à Madrid (Espagne), le 19 juillet 1936.
« L'acte de procréation est l'acte de liberté	●	●	Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de

par excellence. La liberté entre toutes les libertés, la plus fondamentale, la plus intime de nos libertés. Et personne, comprenez-moi, Messieurs, personne n'a jamais pu obliger une femme à donner la vie quand elle a décidé de ne pas le faire. »			Bobigny (France), le 8 novembre 1972.
« Suréquipée, notre planète tourne, engagée dans une troisième guerre, larvée ici, féroce là, insidieusement polymorphe. »	●	●	Simone Veil, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 26 novembre 1974.
« [L]'une des plus grandes responsabilités des femmes éduquées aujourd'hui est de parvenir à opérer une synthèse entre, d'une part, les valeurs intemporelles de nos traditions anciennes et, d'autre part, ce que la modernité peut avoir de bénéfique et de précieux. »	●	●	Indira Gandhi, discours à l'université des femmes d'Indraprastha, à New Delhi (Inde), le 23 novembre 1974.
« [A]ussi longtemps que les femmes seront moins valorisées, moins nourries, nourries en dernier, exploitées au travail, sous-payées, non scolarisées et soumises à la violence hors de leur maison ou à l'intérieur, alors le potentiel de la famille humaine à créer un monde en paix et prospère ne pourra s'exercer. »	●	●	Louise Weiss, discours au Parlement européen à Strasbourg (France), le 17 juillet 1979.
« Mais nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les 300 000 avortements qui, chaque année, mutilent les femmes de ce pays, qui bafouent nos lois et qui humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. »	●	●	Aung San Suu Kyi, discours à Rangoun (Birmanie), le 9 juillet 1990.
« Nous disons que le mariage ouvert aux couples de même sexe illustre bien la devise de la République. Il illustre la liberté de se choisir, la liberté de décider de vivre ensemble. »	●	●	Hillary Rodham Clinton, Discours de la 4 ^e conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Beijing (Chine), le 5 septembre 1995.
« La révolution par excellence est celle de l'esprit [...]. »	●	●	Élisabeth Guigou, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 15 décembre 1998.
« Ceci est une marche de femmes et cette Marche des femmes représente la promesse d'[...]un féminisme inclusif et intersectionnel qui nous exhorte toutes et tous à rejoindre la résistance au racisme, à l'islamophobie, à l'antisémitisme, à la misogynie, à l'exploitation capitaliste. »	●	●	Christiane Taubira, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 29 janvier 2013.
« Je représente les femmes afro-américaines qui sont victimes de la violence armée. Celles que l'on envisage comme de simples statistiques plutôt que comme des filles belles, dynamiques et pleines de potentiel. »	●	●	Angela Davis, discours lors de la Marche des femmes à Washington D.C. (États-Unis), le 21 janvier 2017.
« Instrument de l'égalité, la parité est en même temps un objectif dont il convient de	●	●	Naomi Wadler, discours lors de la Marche pour nos vies à Washington

se rapprocher soit en obligeant, soit en incitant. »		D.C. (États-Unis), le 24 mars 2018.
II. Comprendre l'œuvre		

L'art oratoire et les grandes étapes des discours

1) Complétez le tableau suivant en relevant les formules d'adresse à l'auditoire dans les discours cités ci-dessous.

Nom de l'oratrice et titre du discours	Formules d'adresse à l'auditoire
Élisabeth I ^{re} d'Angleterre, discours à ses troupes à Tilbury, le 9 août 1588.	
Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, discours à la Société fraternelle des minimes, le 25 mars 1792.	
Sojourner Truth, discours à la Convention des droits de la femme à Akron, Ohio (États-Unis), en 1851.	
Dolorès Ibárruri, discours au ministère de l'Intérieur à Madrid (Espagne), le 19 juillet 1936.	
Joséphine Baker, discours lors de la Marche pour l'emploi et la liberté à Washington D.C. (États-Unis), le 28 août 1963.	
Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de Bobigny (France), le 8 novembre 1972.	
Simone Veil, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 26 novembre 1974.	
Élisabeth Guigou, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France), le 15 décembre 1998.	

2) Comparez ces différentes formules. Que remarquez-vous ?

3) Relisez les premières lignes du discours d'Indira Gandhi (p. 170-171). Par quoi débute-t-elle ? À votre avis, quel est l'effet recherché ?

4) Parcourez la première partie du discours d'Élisabeth Guigou (p. 233 à 235). Quelle est la figure de style qui domine dans ce passage ? En quoi est-ce un choix efficace ?

5) Quelle est la figure de style utilisée dans cette formule présente dans le discours d'Eleanor Roosevelt : « La charte des Nations unies est le flambeau qui éclaire la voie conduisant à la réalisation des droits et des libertés fondamentales de l'homme sur un front universel » (p. 115) ? Comment la comprenez-vous ?

6) Lisez à voix haute le discours de Dolorès Ibárruri (p. 85-87). Qu'implique la ponctuation dans la manière de prononcer ce texte ?

LECTURES ANALYTIQUES

Lecture analytique n° 1

Gisèle Halimi, plaidoirie au tribunal de Bobigny (France), le 8 novembre 1972

De « Monsieur le président » (p. 137)

à « Très peu, j'en ai peur. » (p. 140)

I. Une cause personnelle et universelle à plaider (l. 1 à 17)

1) Relevez tous les éléments de ce discours qui montrent combien Gisèle Halimi se sent liée à la cause qu'elle défend.

2) En quoi peut-on dire que le procès dépasse le cas des quatre femmes présentes sur le banc des accusés ?

II. Cette « oppression qui frappe les femmes » (l. 17 à 79)

1) D'après Gisèle Halimi, que révèlent les procès pour avortement ?

2) Quels sont les exemples que l'avocate utilise pour étayer et illustrer son propos ?

III. La responsabilité de l'État pointée du doigt (l. 81 à 97)

1) Par quels moyens grammaticaux et syntaxiques Gisèle Halimi dénie-t-elle toute responsabilité individuelle à Marie-Claire Chevalier ?

2) Quel est le problème plus général posé par l'avocate dans ce passage ?

Lecture analytique n° 2

Christiane Taubira, discours à l'Assemblée nationale à Paris (France),

le 29 janvier 2013

De « Oui, c'est bien ce mariage que nous ouvrons » (p. 251)

à « la nuit longue ». » (p. 253)

I. La « liberté de se choisir, la liberté de vivre ensemble » (l. 1 à 28)

1) Comment Christiane Taubira met-elle en valeur le fait que les couples homosexuels sont victimes d'une injustice concernant le mariage ?

2) D'après l'oratrice, quel est le rôle de l'État dans ce projet de loi ?

II. Le regard tourné vers les enfants et les générations futures (l. 29 à 43)

- 1) En quoi le projet de loi présenté par Christiane Taubira est-il important pour les enfants issus de couples homosexuels ?
- 2) Dans quel but l'oratrice fait-elle référence aux générations futures ?

III. La fierté de lutter contre l'inégalité (l. 44 à 69)

- 1) À quoi peut-on affirmer que Christiane Taubira fait place à l'émotion dans ce passage ?
- 2) Comment Christiane Taubira conclut-elle son discours ?

LANGUE

Analysez grammaticalement cette phrase : « Ce mariage, qui a été une institution d'exclusion, va enfin devenir, par l'inclusion des couples de même sexe, une institution universelle. » (l. 44-47)

ENTRAÎNEMENT AU BACCALAURÉAT

Contraction de texte et essai (séries technologiques)

Vous ferez la contraction du discours de Naomi Wadler en entier (p. 271-272).

Puis vous répondrez au sujet d'essai suivant : « Il existe une planète des femmes [...] : celle fondée sur l'égalité », affirme Christiane Taubira dans sa préface (p. 7-9). À la lecture de cette anthologie, en quoi peut-on dire que cette affirmation est vraie ?

Commentaire (séries technologiques et générale)

Vous ferez le commentaire du discours de Sojourner Truth en entier (p. 35-36).

Dissertation (série générale)

En vous appuyant sur les textes de cette anthologie, vous répondrez à la question suivante : sur quoi repose l'efficacité des discours pour combattre les inégalités ?

III. S'appropriier l'œuvre

Quelques œuvres pour aller plus loin : l'éloquence

Discours

Chimamanda Ngozi Adichie, *Nous sommes tous des féministes*, Folio, 2023

Théâtre

Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, Flammarion, collection « Libro », 2018

Documentaire

- *À voix haute : la force de la parole* (2016)

De Ladj Ly, Stéphane de Freitas

Cinéma

- *Le Discours d'un roi* (2010)

De Tom Hooper

Avec Colin Firth, Helena Bonham Carter, Derek Jacobi